

# Extension de garantie Miele - Les modalités de contrat suivantes s'appliquent :

## I. Durée et début de la couverture

1. Miele Belgique/Luxembourg couvre l'appareil par une garantie de 2 ans à compter de la date d'achat de l'appareil. Par l'extension de garantie Miele Belgique/Luxembourg couvre le coût des réparations pendant huit années supplémentaires immédiatement consécutives à la période de garantie. La période de validité est affichée à l'avant de l'extension de garantie.
2. Miele a le droit de procéder à tout moment à des ajustements du tarif. Lorsque vous achetez une extension de garantie Miele, les tarifs de la liste des tarifs valide au moment de la signature s'appliquent. Les modifications de tarif appliquées à l'extension de garantie Miele pour une année peuvent être relevés dans la facture annuelle. Nous ne donnerons pas d'information écrite à l'avance. Si la facture est réglée pendant la période de règlement, Miele suppose que la modification de tarif est acceptée. Si le règlement n'est pas effectué, la garantie ne sera pas prolongée.
4. Tous les prix incluent la TVA obligatoire. L'extension de garantie Miele n'est pas assorti de frais d'expédition.
5. L'extension de garantie vous sera fourni par le technicien sur site, ou vous parviendra par e-mail ou par courrier postal, en fonction de la façon dont est passée la commande.
6. Une réparation de la machine ou la fourniture de pièces détachées n'étends pas la période du contrat.

## II. Conditions

1. La machine a été achetée auprès d'un détaillant spécialisé agréé ou directement auprès de Miele dans un pays de l'UE, en Suisse ou en Norvège.
2. Au moment de l'achat de l'extension de garantie Miele, la résidence et l'emplacement de l'unité se trouvent en/aux Belgique/Luxembourg.
3. L'extension de garantie Miele est uniquement valide pour une machine Miele spécifique dans chaque cas, et n'est pas transférable.
4. Si le propriétaire de la machine change ou si le propriétaire change d'adresse, Miele doit en être informé afin que l'extension de garantie demeure valide.
5. L'extension de garantie doit être enregistré et souscrit au cours de la période de garantie de 2 ans.
6. Les Services réalisés dans le cadre de l'extension de garantie seront uniquement réalisés au sein de l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège.
7. En cas de demande par Miele, la facture d'achat et l'extension de garantie, qui doivent mentionner le nom et l'adresse du client, doivent être présentés.
8. Un appareil avec une extension de garantie Miele est uniquement à usage non commercial.
9. L'extension de garantie n'est pas disponible pour les machines à café ni pour les repasseuses. Une offre spéciale de service s'applique aux machines à café et aux repasseuses.

## III. Couverture et étendue

1. Il sera remédié gratuitement aux dysfonctionnement de la machine en respectant une période raisonnable, par réparation ou remplacement des pièces affectées. Tous les frais de déplacement, les frais d'intervention, les coûts de la main-d'oeuvre et des pièces de rechange seront supportés par Miele Belgique/Luxembourg Les pièces ou appareils remplacés deviennent la propriété de Miele Belgique/Luxembourg.
2. Les services réalisés dans le cadre de l'extension de garantie peuvent uniquement être réalisés par des techniciens agréés par Miele Belgique/Luxembourg.
3. Si la réparation ne peut être entreprise de façon économique ou si la réparation est impossible, il sera fourni au client une nouvelle machine identique ou équivalente. Comme alternative et si cela est demandé, il peut être procédé au remboursement à la valeur actuelle appropriée sur le marché. Si le remboursement par Miele à la valeur courante sur le marché de l'appareil est effectué, l'extension de garantie devient non valide. Si la machine est remplacée, la période de couverture restante prévue par l'extension de garantie est transférée sur le nouveau appareil.
4. L'extension de garantie Miele ne couvre aucune autre prétention pour dommage contre Miele Belgique/Luxembourg sauf dans des cas découlant d'une négligence caractérisée ou intentionnelle de la part du technicien mandaté par Miele Belgique/Luxembourg ou en cas de responsabilité découlant d'une blessure mortelle, d'une blessure physique ou d'un dommage à la santé.
5. La fourniture des consommables et accessoires n'est pas couverte par le présent contrat.

## IV. Limites

L'extension de garantie Miele ne couvre pas le coût des réparations si le défaut est la conséquence d'un des points suivants :

1. Installation incorrecte, par exemple non-respect des réglementations de sécurité pertinentes et des instructions écrites de fonctionnement et d'installation.
2. Utilisation et fonctionnement inappropriés, par exemple utilisation de détergents ou produits chimiques non appropriés.
3. Une machine achetée dans un autre état membre de l'UE, en Suisse ou en Norvège peut être ne pas appropriée pour une utilisation ou peut être soumise à des restrictions d'utilisation du fait de spécifications techniques différentes.
4. Facteurs externes tels qu'un dommage provoqué par le transport, un impact et une secousse, des conditions environnementales non clémentes ou un phénomène naturel.
5. Réparations ou modifications non réalisées par des techniciens formés et agréés par Miele.
6. Non-utilisation de pièces détachées d'origine Miele ou d'accessoires agréés par Miele.
7. Bris de verre et ampoules défectueuses.
8. Fluctuations des conditions d'alimentation qui excèdent les tolérances imposées par le fabricant.
9. Non-réalisation des travaux de nettoyage et d'entretien conformément aux consignes d'utilisation.

## V. Protection des données

Les données personnelles seront uniquement utilisées pour réaliser les engagements prévus au contrat et de façon entièrement conforme à la législation sur la protection des données.

## VI. Droit de résiliation

Vous avez 14 jours pour résilier le présent contrat, si vous le souhaitez, sans justification. La période de résiliation prendra fin 14 jours après la conclusion de cet accord. Pour faire valoir votre droit de résiliation, vous devez nous (à l'attention de Miele Belgique, extension de garantie Miele, Z.5 Mollem 480, BE-1730 Mollem, Email: [info@miele.be](mailto:info@miele.be) ou Miele Luxembourg, Miele Garantieverlängerung, Boîte postale 1011, L-1010 Luxembourg, Email: [infolux@miele.lu](mailto:infolux@miele.lu)) informer de votre décision par une déclaration claire et sans équivoque (envoi d'une lettre par poste ou courrier électronique, par exemple). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de résiliation joint, mais ce n'est pas obligatoire. Pour respecter l'échéance, il vous suffit de nous faire parvenir votre courrier de demande de résiliation avant la fin de la période autorisée de 14 jours.

### Effets de la résiliation

Si vous résiliez le présent contrat, nous vous rembourserons tous les règlements que vous nous avez versés, y compris les frais de livraison (à l'exception des coûts supplémentaires résultant de votre choix personnel d'utiliser un type de livraison autre que la livraison standard la moins onéreuse initialement proposée), dans un délai raisonnable et, dans tous les cas, dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle nous avons reçu votre courrier de résiliation. Nous effectuerons les remboursements via le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous en avez expressément convenu autrement. Dans tous les cas, vous n'encourez aucun frais desdits remboursements. Si vous avez demandé l'activation des services pendant la période de résiliation, il vous sera réclamé un montant proportionnel à la durée effective d'utilisation des services. Ce montant sera calculé par rapport à la couverture complète du contrat et couvrira la période jusqu'à la date à laquelle vous nous avez communiqué votre désir de résiliation.

## Modèle de formulaire de résiliation

(Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner uniquement si vous souhaitez mettre un terme au contrat.)  
— À l'attention de Miele Belgique, Extension de garantie Miele, Z.5 Mollem 480, BE-1730 Mollem, Email: [info@miele.be](mailto:info@miele.be) ou Miele Luxembourg, Miele Garantieverlängerung, Boîte postale 1011, L-1010 Luxembourg, Email: [infolux@miele.lu](mailto:infolux@miele.lu)  
— Je/Nous soussigné(s) (\*) notifie(ons) par la présente vouloir résilier mon/notre contrat de vente (\*) portant sur les marchandises suivantes (\*)/les services suivants (\*),  
— Commandés le (\*)/reçus le (\*),  
— Nom du(des) client(s),  
— Adresse du(des) client(s),  
— Signature du(des) client(s) (uniquement si ce formulaire est rédigé sur papier),  
— Date

(\*) Rayer la mention inutile.

Fin des informations concernant le droit de révocation.